

**COMPOSITION DES JURYS
IUT DIJON-AUXERRE-NEVERS
Année universitaire 2024-2025**

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

Vu le décret n°2023-469 du 15 juin 2023 relatif à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 18 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

Grand jury d'admission BUT : 20 mai 2025 (calendrier Parcoursup)

La commission d'examen des vœux pour l'accès aux BUT est ainsi constituée pour l'année universitaire 2024/2025

Président : Nicolas NOIROT, directeur de l'IUT

Membres :

Chefs de départements ou leur représentant :

- M. Olivier LEROY (TC)
- M. Nabil BEN-ABDALLAH (IC)
- M. Sébastien TERRAT (GB)
- Mme Céline MOREIRA DOS SANTOS (MMI)
- M. François HENNEBELLE (GCCD)
- M. Jean-Luc DEPREZ (R&T)
- M. Nicolas CRETON (GMP)
- Mme Sylvie SIRE (GACO)
- M. Christophe CRUZ (INFO)
- M. Abdessamad BARBARA (GEA)
- M. Alexandre BRABANT (INFO NEVERS)

Génie Biologique (GB)

M. DESSERREY Franck ;

Génie Civil et Construction Durable (GCCD) et GCCD par Apprentissage

Mrs DECAMP Anthony ;

Génie Mécanique et Productique (GMP)

Mme DELION Carine ;

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)

Mme Hanène OUESLATI, M. BRIAN Romain ;

Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

Mr VILEO Jacques, Mme ROUSSET-JABOULET Marion ;

Information-Communication (IC)

Mr BRUNO Pierre, Mr VINCENT Thomas ;

Informatique (INFO), Sites de Dijon et de Nevers

Mmes MENISSIER Patricia et SOLOGNY Claire, M. SIMONET Matthieu,
M. Florian DELAVERNHE ;

Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)

M. SANTACRUZ Raphaël ;

Réseaux et Télécommunications (R&T)

Mmes ZIMMER Christine, Kareen PETITPRÉ ;

Techniques de Commercialisation (TC) et TC par Apprentissage

Mmes DE CASTRO Laura, BELAMICH Sabine, KARROUI Sarra et M. PRIEUR Stéphane ;

Membres issus du milieu professionnel

CLERC Monica (Ordre des experts comptables),

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers et sur le site internet de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers.

Fait à DIJON, le 03 Décembre 2024
Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers,



Nicolas NOIROT.

Approuvé par le Conseil de l'IUT du 09 Décembre 2024

COMPOSITION DES JURYS
IUT DIJON-AUXERRE-NEVERS
Année universitaire 2024-2025

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

Vu le décret n°2023-469 du 15 juin 2023 relatif à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 18 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

Grand Jury BUT du semestre 1 : le jeudi 20 février 2025

Le jury BUT est ainsi constitué pour l'année universitaire 2024-2025

Président(e) : Nicolas NOIROT, directeur de l'IUT

Membres :

Chefs de départements ou leur représentant :

- M. Olivier LEROY (TC)
- M. Nabil BEN-ABDALLAH (IC)
- M. Sébastien TERRAT (GB)
- Mme Céline MOREIRA DOS SANTOS (MMI)
- M. François HENNEBELLE (GCCD)
- M. Jean-Luc DEPRESZ (R&T)
- M. Nicolas CRETON (GMP)
- Mme Sylvie SIRE (GACO)
- M. Christophe CRUZ (INFO)
- M. Abdessamad BARBARA (GEA)
- M. Alexandre BRABANT (INFO NEVERS)

Génie Biologique (GB)

Mrs DESSERREY Franck ;

Génie Civil et Construction Durable (GCCD)

Mrs DECAMP Anthony ;

Génie Mécanique et Productique (GMP)

Mme DELION Carine ;

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)

Mme Hanène OUESLATI, M. BRIAN Romain ;

Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

Mr VILEO Jacques, Mme ROUSSET-JABOULET Marion

Information-Communication (IC)

Mr BRUNO Pierre et Mr VINCENT Thomas ;

Informatique (INFO), Site de Dijon et de Nevers

Mmes MENISSIER Patricia et SOLOGNY Claire, M. SIMONET Matthieu
M. Florian DELAVERNHE ;

Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)

Mr SANTACRUZ Raphaël ;

Réseaux et Télécommunications (R&T)

Mmes ZIMMER Christine, Kareen PETITPRÉ ;

Techniques de Commercialisation (TC)

Mmes BELAMICH Sabine, DE CASTRO Laura, KAROUI Sarra et Mr PRIEUR Stéphane ;

Représentants des milieux professionnels (annexés à l'arrêté)

Fait à DIJON, le 02 Décembre 2024

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers,



Nicolas NOIROT

Approuvé par le Conseil de l'IUT du 09 Décembre 2024

ANNEXE : Représentants des milieux professionnels

Informatique Dijon et Nevers :

M. JOANEN Alexandre, ACOLYT

M. GUERVILLE Christophe, NXO

M. EUDELIN Arthur

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations :

Mme. TOUATI Delphine

Génie Biologique :

M. HABERSTRAU Michel (IFRIA) et Mme CHEVAUCHET Céline (IFRIA)

Génie Civil Construction Durable :

M. BOUCHER Vincent, M. DAUJON Rémi, M. CANET Vincent et Mme. MINGOTAUD Emilie

Génie Mécanique et Productique :

M. CORBEL Larry

Information et Communication :

M. MALVOISIN Guillaume et M. LABILLE Franck

Métiers du Multimédia et de l'Internet :

M. LABILLE Franck et M. WUILLIET Dorian

Réseaux et Télécommunication :

M. DEJUSSIEU Jean-Louis

Gestion des Entreprises et Administrations

Mrs. BENOIT Patrices, MOTOT Thierry, PELLENNARD Romain, ROUX Didier et Mmes. PELTIER Caroline, LESCHENET Agnès, GARNIER Marie-Cécile.

COMPOSITION DES JURYS
IUT DIJON-AUXERRE-NEVERS
Année universitaire 2024-2025

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

Vu le décret n°2023-469 du 15 juin 2023 relatif à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 18 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

Grand Jury BUT du semestre 2 : jeudi 3 juillet 2025 et jeudi 11 septembre 2025

Le jury BUT est ainsi constitué pour l'année universitaire 2024-2025

Président(e) : Nicolas NOIROT, directeur de l'IUT

Membres :

Chefs de départements ou leur représentant :

- M. Olivier LEROY (TC)
- M. Nabil BEN-ABDALLAH (IC)
- M. Sébastien TERRAT (GB)
- Mme Céline MOREIRA DOS SANTOS (MMI)
- M. François HENNEBELLE (GCCD)
- M. Jean-Luc DEPRESZ (R&T)
- M. Nicolas CRETON (GMP)
- Mme Sylvie SIRE (GACO)
- M. Christophe CRUZ (INFO)
- M. Abdessamad BARBARA (GEA)
- M. Alexandre BRABANT (INFO NEVERS)

Génie Biologique (GB)

Mrs DESSERREY Franck ;

Génie Civil et Construction Durable (GCCD)

Mrs DECAMP Anthony ;

Génie Mécanique et Productique (GMP)

Mme DELION Carine ;

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)

Mme Hanène OUESLATI, M. BRIAN Romain ;

Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

Mr VILEO Jacques, Mme ROUSSET-JABOULET Marion

Information-Communication (IC)

Mr BRUNO Pierre et Mr VINCENT Thomas ;

Informatique (INFO), Site de Dijon et de Nevers

Mmes MENISSIER Patricia et SOLOGNY Claire, M. SIMONET Matthieu
M. Florian DELAVERNHE ;

Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)

Mr SANTACRUZ Raphaël ;

Réseaux et Télécommunications (R&T)

Mmes ZIMMER Christine, Kareen PETITPRÉ ;

Techniques de Commercialisation (TC)

Mmes BELAMICH Sabine, DE CASTRO Laura, KAROUI Sarra et Mr PRIEUR Stéphane ;

Représentants des milieux professionnels (annexés à l'arrêté)

Fait à DIJON, le 02 Décembre 2024

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers,



Nicolas NOIROT

Approuvé par le Conseil de l'IUT du 09 Décembre 2024

ANNEXE : Représentants des milieux professionnels

Informatique Dijon et Nevers :

M. JOANEN Alexandre, ACOLYT

M. GUERVILLE Christophe, NXO

M. EUDELIN Arthur

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations :

Mme. TOUATI Delphine

Génie Biologique :

M. HABERSTRAU Michel (IFRIA) et Mme CHEVAUCHET Céline (IFRIA)

Génie Civil Construction Durable :

M. BOUCHER Vincent, M. DAUJON Rémi, M. CANET Vincent et Mme. MINGOTAUD Emilie

Génie Mécanique et Productique :

M. CORBEL Larry

Information et Communication :

M. MALVOISIN Guillaume et M. LABILLE Franck

Métiers du Multimédia et de l'Internet :

M. LABILLE Franck et M. WUILLIET Dorian

Réseaux et Télécommunication :

M. DEJUSSIEU Jean-Louis

Gestion des Entreprises et Administrations

Mrs. BENOIT Patrices, MOTOT Thierry, PELLENARD Romain, ROUX Didier et Mmes. PELTIER Caroline, LESCHENET Agnès, GARNIER Marie-Cécile.

**COMPOSITION DES JURYS
IUT DIJON-AUXERRE-NEVERS
Année universitaire 2024-2025**

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

Vu le décret n°2023-469 du 15 juin 2023 relatif à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 18 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

Date du grand Jury BUT de validation du semestre 3 : le jeudi 20 février 2025

Le jury BUT est ainsi constitué pour l'année universitaire 2024-2025

Président(e) : Nicolas NOIROT, directeur de l'IUT

Membres :

Chefs de départements ou leur représentant :

- M. Olivier LEROY (TC)
- M. Nabil BEN-ABDALLAH(IC)
- M. Sébastien TERRAT(GB)
- Mme Céline MOREIRA DOS SANTOS (MMI)
- M. François HENNEBELLE (GCCD)
- M. Jean-Luc DEPRESZ (R&T)
- M. Nicolas CRETON (GMP)
- Mme Sylvie SIRE (GACO)
- M. Christophe CRUZ (INFO)
- M. Abdessamad BARBARA (GEA)
- M. Alexandre BRABANT (INFO NEVERS)

Membres Enseignants-chercheurs et enseignants présents à titre consultatif

Génie Biologique (GB)

M. SICARD Nicolas, M. CHALET Dominique, M. LIONNET Sébastien ;

Génie Civil et Construction Durable (GCCD)

M. DECAMP Anthony ;

Génie Mécanique et Productique (GMP)

Mme DELION Carine ;

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)

Mme Hanène OUESLATI, M. BRIAN Romain

Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

M. VILEO Jacques, Mme JABOULET Marion.

Information-Communication (IC)

M. BRUNO Pierre, M. VINCENT Thomas ;

Informatique (INFO), Site de Dijon et de Nevers

Mme MENISSIER Patricia et Mme SOLOGNY Claire, M. SIMONET Matthieu,
M. Florian DELAVERNHE (directeur des études de Nevers) M. BRABANT Alexandre
(Chef de département INFO Nevers) ;

Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)

M. SANTACRUZ Raphaël ;

Réseaux et Télécommunications (R&T)

Mme ZIMMER Christine, Mme PETITPRÉ Kareen ;

Techniques de Commercialisation (TC)

Mme BELAMICH Sabine, Mme COLIN Cécile, Mme KAROUI Sarra , Mme
DEPLANCHE Marie-Cécile et M. DEPLANCHE Pierre ;

Représentants des milieux professionnels (annexés à l'arrêté)

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers et sur le site internet de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers.

Fait à DIJON, le 02 décembre 2024
Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers,



Nicolas NOIROT.

Approuvé par le Conseil de l'IUT du 9 décembre 2024

**COMPOSITION DES JURYS
IUT DIJON-AUXERRE-NEVERS
Année universitaire 2024-2025**

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

Vu le décret n°2023-469 du 15 juin 2023 relatif à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 18 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

**Dates du grand Jury BUT de validation du semestre 4 / passage en 3^{ème} année :
Jeudi 03 juillet 2025 et jeudi 11 septembre 2025**

Le jury BUT est ainsi constitué pour l'année universitaire 2024/2025

Président(e) : Nicolas NOIROT, directeur de l'IUT

Membres :

Chefs de départements ou leur représentant :

- M. Olivier LEROY (TC)
- M. Nabil BEN-ABDALLAH(IC)
- M. Sébastien TERRAT (GB)
- Mme Céline MOREIRA DOS SANTOS (MMI)
- M. François HENNEBELLE (GCCD)
- M. Jean-Luc DEPRez (R&T)
- M. Nicolas CRETON (GMP)
- Mme Sylvie SIRE (GACO)
- M. Christophe CRUZ (INFO)
- M. Abdessamad BARBARA (GEA)
- M. Alexandre BRABANT (INFO NEVERS)

Génie Biologique (GB)

SICARD Nicolas, CHALET Dominique et LIONNET-BUCK Sébastien ;

Génie Civil et Construction Durable (GCCD)

Mrs DECAMP Anthony ;

Génie Mécanique et Productique (GMP)

Mme DELION Carine ;

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)

Mme Hanène OUESLATI et Mr BRIAN Romain ;

Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

Mr VILEO Jacques, Mme ROUSSET-JABOULET Marion.

Information-Communication (IC)

Mr BRUNO Pierre, Mr VINCENT Thomas ;

Informatique (INFO), Site de Dijon et de Nevers

Mmes MENISSIER Patricia et SOLOGNY Claire ; M. SIMONET Matthieu ;

M. Florian DELAVERNHE ;

Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)

M. SANTACRUZ Raphaël,

Réseaux et Télécommunications (R&T)

Mmes ZIMMER Christine, Kareen PETITPRÉ ;

Techniques de Commercialisation (TC)

Mmes BELAMICH Sabine, DEPLANCHE Marie-Cécile, KARROUI Sarra, M. DEPLANCHE Pierre et

Mme DUMEIGNIL Camille ;

Représentants des milieux professionnels (annexés à l'arrêté)

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers et sur le site internet de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers.

Fait à DIJON, le 02 Décembre 2024
Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers,



Nicolas NOIROT.

ANNEXE : Représentants des milieux professionnels

Informatique Dijon et Nevers :

M. JOANEN Alexandre, ACOLYT

M. GUERVILLE Christophe, NXO

M. EUDELIN Arthur

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations :

Mme. TOUATI Delphine

Génie Biologique :

M. HABERSTRAU Michel (IFRIA), Mme CHEVAUCHET Céline (IFRIA) et M. BEGUE Hervé

Génie Civil Construction Durable :

M. BOUCHER Vincent, M. DAUJON Rémi, M. CANET Vincent et Mme. MINGOTAUD Emilie

Génie Mécanique et Productique :

M. CORBEL Larry

Information et Communication :

M. MALVOISIN Guillaume et M. LABILLE Franck

Métiers du Multimédia et de l'Internet :

M. LABILLE Franck et M. WUILLIET Dorian

Réseaux et Télécommunications :

M. PERNOT Antoine

Gestion des Entreprises et Administrations :

Mrs. BENOIT Patrices, MOTOT Thierry, PELLENARD Romain, ROUX Didier et Mmes. PELTIER Caroline, LESCHENET Agnès, GARNIER Marie-Cécile.

**COMPOSITION DES JURYS
IUT DIJON-AUXERRE-NEVERS
Année universitaire 2023-2024**

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

Vu le décret n°2023-469 du 15 juin 2023 relatif à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 18 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

Date du grand Jury BUT de validation du semestre 5 : le jeudi 20 février 2025

Le jury BUT est ainsi constitué pour l'année universitaire 2024-2025.

Président(e) : Nicolas NOIROT, directeur de l'IUT

Membres :

Chefs de départements ou leur représentant :

- M. Olivier LEROY (TC)
- M. Nabil BEN-ABDALLAH(IC)
- M. Sébastien TERRAT(GB)
- Mme Céline MOREIRA DOS SANTOS (MMI)
- M. François HENNEBELLE (GCCD)
- M. Jean-Luc DEPRez (R&T)
- M. Nicolas CRETON (GMP)
- Mme Sylvie SIRE (GACO)
- M. Christophe CRUZ (INFO)
- M. Abdessamad BARBARA (GEA)
- M. Alexandre BRABANT (INFO NEVERS)

Génie Biologique (GB)

Mme KLEIN Géraldine, Mme Marie-Claire HELOIRM, Nasreddine BENBETTAIEB;

Génie Civil et Construction Durable (GCCD)

M. DECAMP Anthony ;

Génie Mécanique et Productique (GMP)

Mme DELION Carine ;

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)

Mme ROIG Marion ;

Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

M. VILEO Jacques, Mme JABOULET Marion ;

Information-Communication (IC)

M. BRUNO Pierre, M. VINCENT Thomas ;

Informatique (INFO), Site de Dijon et de Nevers

Mme MENISSIER Patricia et Mme SOLOGNY Claire, M. SIMONET Matthieu

M. Florian DELAVERNHE (directeur des études de Nevers) ;

Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)

M. BRACHOTTE Gilles ;

Réseaux et Télécommunications (R&T)

Mme ZIMMER Christine, Mme PETITPRÉ Kareen ;

Techniques de Commercialisation (TC)

Mme BELAMICH Sabine, Mme COLIN Cécile, Mme KAROUI Sarra, Mme DUMEIGNIL Camille, Mme DEPLANCHE Marie-Cécile et M. PRIEUR Stéphane ;

Représentants des milieux professionnels (annexés à l'arrêté)

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers et sur le site internet de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers.

Fait à DIJON, 02 Décembre 2024
Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers,



Nicolas NOIROT.

Approuvé par le Conseil de l'IUT du 9 Décembre 2024

COMPOSITION DES JURYS
IUT DIJON-AUXERRE-NEVER
Année universitaire 2024-2025

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

Vu le décret n°2023-469 du 15 juin 2023 relatif à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 18 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

Dates du grand Jury BUT de validation du semestre 6 / attribution du BUT :
jeudi 03 juillet 2025 et jeudi 11 septembre 2025

Le jury BUT est ainsi constitué pour l'année universitaire 2024/2025

Président(e) : Nicolas NOIROT, directeur de l'IUT

Membres :

Chefs de départements ou leur représentant :

- M. Olivier LEROY (TC)
- M. Nabil BEN-ABDALLAH(IC)
- M. Sébastien TERRAT (GB)
- Mme Céline MOREIRA DOS SANTOS (MMI)
- M. François HENNEBELLE (GCCD)
- M. Jean-Luc DEPRES (R&T)
- M. Nicolas CRETON (GMP)
- Mme Sylvie SIRE (GACO)
- M. Christophe CRUZ (INFO)
- M. Abdessamad BARBARA (GEA)
- M. Alexandre BRABANT (INFO NEVERS)

Génie Biologique (GB)

Mmes KLEIN Géraldine, HELOIR Marie-Claire ;
BENBETTAIEB Nasreddine ;

Génie Civil et Construction Durable (GCCD)

Mrs DECAMP Anthony ;

Génie Mécanique et Productique (GMP)

Mme DELION Carine ;

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)

Mmes ROIG Marion ;

Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

M VILEO Jacques, Mme ROUSSET-JABOULET Marion ;

Information-Communication (IC)

Mr BRUNO Pierre, Mr VINCENT Thomas ;

Informatique (INFO), Site de Dijon et de Nevers

Mmes MENISSIER Patricia et SOLOGNY Claire, M. SIMONET Matthieu,
M. Florian DELAVERNHE ;

Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)

M. BRACHOTTE Gilles ;

Réseaux et Télécommunications (R&T)

Mmes ZIMMER Christine, Kareen PETITPRÉ ;

Techniques de Commercialisation (TC)

Mmes DUMEIGNIL Camille, DEPLANCHE Marie-Cécile et M. DEPLANCHE Pierre ;

Représentants des milieux professionnels (annexés à l'arrêté)

Article 2 :

Le présent arrêté rectificatif est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers et sur le site internet de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers.

Fait à DIJON, le 02 Décembre 2024
Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers,



Nicolas NOIROT

Approuvé par le Conseil de l'IUT du 09 Décembre 2024

ANNEXE : Représentants des milieux professionnels

Informatique Dijon et Nevers :

M. JOANEN Alexandre, ACOLYT

M. GUERVILLE Christophe, NXO

M. EUDELIN Arthur

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations :

Mme. TOUATI Delphine

Génie Biologique :

M. HABERSTRAU Michel (IFRIA) et Mme CHEVAUCHET Céline (IFRIA), M. BEGUE Hervé

Génie Civil Construction Durable :

M. BOUCHER Vincent, M. DAUJON Rémi, M. CANET Vincent et Mme. MINGOTAUD Emilie

Génie Mécanique et Productique :

M. CORBEL Larry

Information et Communication :

M. MALVOISIN Guillaume et M. LABILLE Franck

Métiers du Multimédia et de l'Internet :

M. LABILLE Franck et M. WUILLIET Dorian

Réseaux et télécommunications :

M. BARANEK Olivier

Gestion des Entreprises et Administration :

Mrs. BENOIT Patrices, MOTOT Thierry, PELLENARD Romain, ROUX Didier et Mmes. PELTIER Caroline, LESCHENET Agnès, GARNIER Marie-Cécile.